

SERVICE EAU DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Exercice : 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de MAURIN Stéphane, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 16 - Représentés : 0 - Votants : 16

Date de convocation : 17/05/2023

Présents : ARBOUSSET Clara, Conseillère municipale, BLACLARD Catherine, Conseillère municipale, BOISSIER Florence, Adjointe au Maire, BOISSIER Sophie, Conseillère municipale, BONICEL Lucie, Conseillère municipale, BUISSON Michèle, Adjointe au Maire, CORNEVAUX Matthias, Conseiller municipal, DELES Julie, Conseillère municipale, DJALMIT Cyril, Conseiller municipal délégué, FOLCHER Christelle, Adjointe au Maire, FOLCHER François, Adjoint au Maire, HARVOIS Guillaume, Conseiller municipal, MALGOUYRES Thibaud, Conseiller municipal, MAURIN Stéphane, Maire, MOLINES Daniel, Conseiller municipal, PUCHERAL MOLINES Fabienne, Adjointe au Maire.

Absents : MALACHANNE Olivier, Conseiller municipal, MERCIER Gilles, Conseiller municipal, PUCHERAL Mathieu, Conseiller municipal.

Secrétaire : BUISSON Michèle est élu secrétaire de séance.

Objet : DM BE 01 - 067

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	11 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	11 000,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		11 000,00	11 000,00
Investissement		Recettes	Dépenses
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	0,00
TOTAL		11 000,00	11 000,00

MAURIN Stéphane, Maire, invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.


Fait et délibéré à la Mairie, les jours, mois et ans indiqués ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

à la Mairie, le 22/05/2023

MAURIN Stéphane, Maire


RF
Préfecture de Mende





Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/06/2023
048-200057594-DE_2023_140-DE

Copyright A.GE.D.I